

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 Août 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le deux août deux mil dix-huit, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur PUJOS Henri, Maire.

PRESENTS : PUJOS Henri – JALLET Jean-Philippe – VALTY René – FONTAINE Joël – FAYET Noël – GUILLON Frédéric lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées : GONCALVES Céline qui donne pouvoir à FAYET Noël et THERMIDOR Sophie qui donne pouvoir à JALLET Jean-Philippe

Absents : HERVIER Brigitte – LOUSTLANIAU Olivier - CHAZEL Violaine

Secrétaire de séance : FAYET Noël

Le procès verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DE CLASSE – ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX, DE MAITRISE D'ŒUVRE ET D'ORGANISME DE CONTROLE

Le Conseil Municipal, comme suite à la consultation des entreprises réalisée et sur proposition de la commission d'appel d'offres, décide de retenir :

1. les entreprises suivantes pour la réalisation des travaux d'extension de la salle de classe :

- lot 1 – Terrassement / maçonnerie :	VAUDELIN SAS	ST LEON
- lot 2 – Charpente / couverture :	VAUDELIN SAS	ST LEON
- lot 3 - Menuiserie :	Menuiserie TABLET	ST LEON
- lot 4 – Plâtrerie / peinture :	SARL LES 3 P	LE PIN
- lot 5 – Electricité :	COULPIER Pascal	NEUILLY LE REAL
- lot 6 – Carrelage :	VAUDELIN SAS	ST LEON

2. la Fabrique d'architecture de BOURBON LANCY ;

3. la société DEKRA de CLERMONT FERRAND pour la mission "contrôle construction »

Fait à SORBIER, le 06 Septembre 2018

Le Maire,
PUJOS Henri

